

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2019

CLARIFICATION DE DISPOSITIONS DU DROIT ÉLECTORAL - (N° 2078)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL35

présenté par
M. Gaillard

ARTICLE 5

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer l'alinéa 4 de l'article 5.